



UBAM - 30 GLOBAL LEADERS EQUITY

Commentaire trimestriel

Document marketing

A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur

La classification du/des fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation) est disponible sur ubp.com, et figure également dans le dernier prospectus.

Commentaire de marché

- Soutenus par l'optimisme suscité par un atterrissage en douceur aux États-Unis, le battage médiatique autour de l'IA et les baisses de taux d'intérêt à venir, les marchés actions ont poursuivi leur ascension au premier trimestre 2024, la plupart des principaux indices atteignant de nouveaux sommets historiques. En mars, les moteurs de performance ont commencé à s'élargir, avec une contribution positive de l'énergie et des banques, les investisseurs recherchant des segments du marché aux prix attractifs, en dehors des «7 Magnifiques» divergentes. Le MSCI AC World a gagné 8,1% sur le trimestre, les actions japonaises s'affichant à +17,3%, les actions américaines à +10,6%, les actions suisses à +6,0%, les actions européennes à +7,6% et les actions des marchés émergents à +2,1% (performances au 28.03.2024, en devises locales).
- La croissance du PIB américain au 4^e trimestre 2023, 3,4% en glissement trimestriel, a été légèrement supérieure aux estimations, mais a montré un ralentissement par rapport au trimestre précédent. L'activité devrait fléchir au premier trimestre 2024, mais la croissance moyenne sur l'ensemble de l'année devrait rester dans une fourchette de 2 à 2,5%, après avoir atteint 2,3% en 2023. Cela conforterait le scénario d'un atterrissage en douceur dans la mesure où les consommateurs américains continuent de bénéficier d'un marché de l'emploi tendu. La Fed n'a annoncé aucun changement dans ses taux directeurs lors de sa réunion de mars, alors que l'inflation restait élevée, associée à une activité solide et à des indicateurs de l'emploi robustes. La tendance annuelle de l'inflation aux États-Unis a augmenté fin février, passant de 3,1% à 3,2%. Dans le même esprit, la BCE a maintenu ses taux d'intérêt inchangés en mars et a réduit sa prévision d'inflation pour 2024 à 2,3%. L'inflation globale annuelle pour la zone euro a légèrement diminué en février, mais l'inflation sous-jacente est restée supérieure à 3% en glissement annuel. Le PMI manufacturier de la zone euro s'est révélé meilleur que prévu, à 46,1 pour mars, avec un sentiment négatif des entreprises moins prononcé et une amélioration de la confiance dans la reprise économique.
- A la fin du trimestre, les anticipations de croissance des BPA pour les actions américaines s'élevaient à 10% pour 2024, contre 9% pour les actions globales, avec une valorisation en légère hausse: ratio cours/bénéfices prévisionnels («forward P/E») de 20,9x vs 17,9x pour le MSCI AC World. Cette revalorisation reste principalement tirée par les entreprises technologiques américaines à grande capitalisation, qui continuent de gagner en poids dans les indices et affichent une rentabilité et une croissance des bénéfices élevées. Néanmoins, le commerce

Tous les chiffres de performance sont exprimés bruts de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



T1 2024

dominant des «7 Magnifiques» a continué de montrer des divergences, Tesla et Apple affichant des pertes depuis le début de l'année.

- Ce trimestre, tous les secteurs du MSCI AC World, à l'exception de l'immobilier, ont réalisé des performances positives. Le secteur des technologies de l'information a été de loin celui qui a le plus contribué à la performance depuis le début de l'année, suivi par le secteur financier et le secteur industriel. En mars, c'est toutefois le secteur financier qui a le plus contribué à la performance. Cela a marqué le début d'un élargissement du marché, après les niveaux élevés de concentration qui ont stimulé le facteur Momentum jusqu'à présent en 2024. S'agissant des entreprises, Nvidia, Microsoft et Meta figurent en tête des contributions positives depuis le début de l'année, tandis que les contributions les plus faibles sont venues d'Apple, de Tesla et d'Adobe.

Revue de performance

- Au premier trimestre, UBAM - 30 Global Leaders Equity a enregistré une performance brute de +5,6%, contre +8,1% pour le MSCI AC World. L'allocation sectorielle a été légèrement positive sur la période, mais a été largement contrebalancée par la sélection de titres, notamment dans le secteur des technologies de l'information (IT) et le secteur financier.
- Ce trimestre, les plus fortes contributions à la performance sont venues de l'absence d'exposition à Apple ainsi que des surpondérations de Novo Nordisk et d'ASML (+88 pb, +46 pb et +44 pb, respectivement). Apple a perdu 11% depuis le début de l'année malgré la publication de résultats supérieurs aux anticipations. L'entreprise a toutefois révélé des chiffres de ventes inférieurs dans la Grande Chine, dans un contexte de craintes d'une concurrence accrue sur ce marché clé. Les prévisions étales pour le trimestre suivant ont, elles aussi, pesé sur l'appétit des investisseurs. De son côté, Novo Nordisk a gagné 27%, l'entreprise ayant présenté des données prometteuses concernant sa nouvelle pilule amaigrissante. Plus tôt dans l'année, l'entreprise avait enregistré de solides résultats grâce aux ventes à succès de ses traitements contre le diabète et l'obésité. Enfin, ASML a gagné 31% après l'annonce de fortes ventes en 2023, avec des commandes en plein essor reflétant la demande croissante pour ses outils d'équipement à semi-conducteurs.
- Sur la période, les contributions négatives les plus importantes sont venues de l'absence d'exposition à Nvidia ainsi que des surpondérations d'Adobe et de Nestlé (-132 pb, -92 pb et -47 pb, respectivement). Nvidia a grimpé de 82% depuis le début de l'année après la publication de résultats meilleurs que prévu et de perspectives positives pour le premier trimestre 2024, mettant de côté les préoccupations liées à la chaîne d'approvisionnement et au ralentissement de la croissance. De son côté, Adobe a chuté de 15% sur la période malgré la publication de résultats trimestriels supérieurs aux anticipations. Cependant, la direction n'a pas réitéré formellement ses prévisions pour l'ensemble de l'année, ce qui a suscité des inquiétudes parmi les investisseurs dans un contexte de concurrence croissante d'outils comme Sora (logiciel de conversion de texte en vidéo d'OpenAI). Lors de son «Adobe Summit» qui s'est tenu deux semaines plus tard, l'entreprise a émis un message plus confiant concernant ses prévisions pour l'année entière et a partagé des estimations de croissance annuelle de 10 à 15% («low teens») d'ici à 2027 pour ses divisions clés. Enfin, Nestlé a perdu 2%, l'entreprise prévoyant un ralentissement de la croissance des ventes en 2024, la hausse des prix pesant sur les dépenses des consommateurs. Par rapport à une croissance de 7,2% en 2023, l'entreprise prévoit une croissance organique de 4% pour 2024, ce qui se situe dans la fourchette

Tous les chiffres de performance sont exprimés bruts de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



T1 2024

inférieure des anticipations des analystes. Ses catégories clés, les produits alimentaires pour animaux de compagnie et le café, ont néanmoins enregistré des résultats solides et devraient continuer à stimuler la croissance de l'entreprise.

Activité du portefeuille et ESG

- Au cours du premier trimestre 2024, l'équipe a amorcé une position sur Amazon qui était auparavant détenue dans le portefeuille jusqu'en 2022. En effet, le CFROI® (Cash Flow Return on Investment, source Credit Suisse HOLT) 2022 s'est avéré être un niveau exceptionnellement bas pour Amazon. Une croissance accélérée, un doublement des marges à des niveaux sans précédent et une réduction de 20% des dépenses d'investissement (Capex) ont permis à son CFROI® de repasser au-dessus de 10% en 2023. Les marges de l'entreprise devraient, elles aussi, atteindre un nouveau niveau record en 2024. A l'inverse, l'équipe a décidé de fermer sa position sur Roche car la baisse des ventes et des marges a conduit le CFROI® à tomber en dessous de 10% en 2023. La reprise des marges à court terme est incertaine, les vents contraires liés à l'impact du covid se poursuivant pour l'entreprise au début de 2024, ainsi que l'impact négatif des changes. Les récentes informations sur le pipeline n'ont pas été utiles à l'évolution du cours de ses actions, et un examen stratégique de l'activité pourrait prendre plus de temps à conclure.
- Cette décision a réduit la surpondération du portefeuille sur la santé à neutre et a mis fin à sa sous-pondération de la consommation non essentielle. Le fonds détient désormais trois des «7 Magnifiques», tout en conservant un positionnement sectoriel équilibré.
- A fin mars, UBAM - 30 Global Leaders Equity affiche une note ESG «AA» et un score de qualité ESG de 7,5, contre une note «A» et un score de 6,8 pour le MSCI AC World (évaluations d'après MSCI ESG Research). Le fonds ne détient aucune valeur à la traîne (notées CCC ou B) et plus de 20% de son univers d'investissement est exclu selon des critères ESG stricts. Parmi ces exclusions, le portefeuille 30 Global Leaders Equity ne détient aucune position identifiée comme étant en violation des normes internationales par les deux fournisseurs de données MSCI ESG Manager et Sustainalytics.
- L'intensité carbone moyenne pondérée affichée par le portefeuille est inférieure de plus de 50% à celle de son indice de référence, avec 59,5 tonnes d'émissions de CO₂ pour 1 million de dollars de ventes, contre 118,3 tonnes pour le MSCI AC World. Par ailleurs, étant sous-pondéré dans les secteurs à faible CFROI® tels que les services aux collectivités («utilities») et l'énergie, le portefeuille affiche une empreinte carbone inférieure de plus de 85% à celle de son indice: 10,2 tonnes de CO₂ émises par million de dollars investi, contre 77,8 tonnes pour son indice. Outre les critères environnementaux et les normes mondiales, le portefeuille présente également de meilleurs indicateurs sociaux et de gouvernance moyens que ceux de son indice (indicateurs basés sur MSCI ESG Research), notamment sur la formation et la protection des employés ainsi que la diversité. Cela témoigne du positionnement ESG globalement positif affiché par le portefeuille par rapport au MSCI AC World.

Perspectives

- Etant donné les niveaux de concentration du marché, notamment autour des entreprises technologiques américaines, les investisseurs devraient prendre en compte les risques de surprise négative du marché liés à la géopolitique et aux élections, aux mouvements des taux d'intérêt ou aux résultats de l'IA. Après une croissance de 0% du BPA en 2023, la première saison de résultats très attendue de

Tous les chiffres de performance sont exprimés bruts de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



l'année pourrait apporter une certaine volatilité, en particulier autour des titres aux niveaux de valorisation étendus. Nous pensons que les investisseurs devraient privilégier les stratégies actives «bottom-up» exposées à des sources de performance diversifiées.

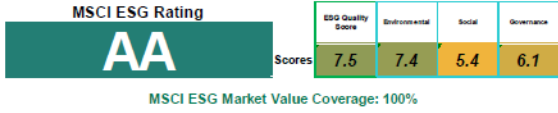
- La stratégie 30 Global Leaders Equity continue de se concentrer sur une sélection de titres «bottom-up» avec des niveaux de création de valeur visibles et résilients, tels que mesurés par des écarts de CFROI® positifs au-dessus du coût du capital. Cela conduit le portefeuille à s'éloigner des profils de CFROI® plus cycliques comme Nvidia ou Tesla, ainsi que des segments plus volatils comme les banques ou l'énergie. Il pourrait en résulter des obstacles à la performance pour le portefeuille sur des périodes spécifiques: lors de marchés présentant des niveaux de concentration élevés, comme cela a été le cas en 2023, ou lors de rotations du marché vers les titres «Value», comme cela a été le cas en mars dernier, après le retard des baisses de taux d'intérêt.
- La stratégie 30 Global Leaders Equity a néanmoins prouvé, à moyen et long terme, qu'un positionnement de portefeuille diversifié et équilibré devrait produire des résultats cohérents et résilients, moins dépendants de paris actifs sur les régions, les secteurs ou les capitalisations boursières. Cela permet à ce portefeuille «tout-terrain» de naviguer dans différents cycles de marché avec une participation décente à la hausse mais, plus important encore, avec une protection efficace contre la baisse.



UBAM - 30 Global Leaders Equity

ESG Scores

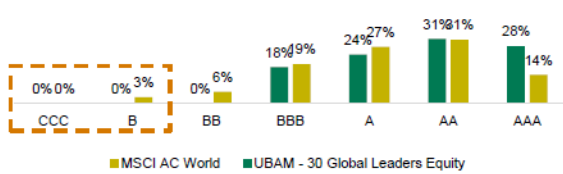
UBAM - 30 Global Leaders Equity



MSCI AC World

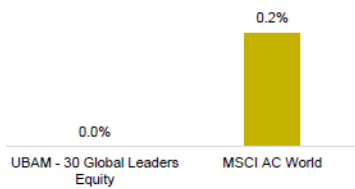


ESG Score Distribution

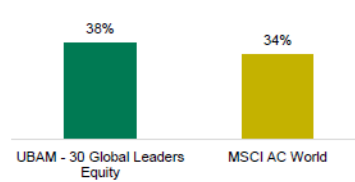


	PORTFOLIO WEIGHT	ACTIVE WEIGHT	ESG QUALITY SCORE	ESG RATING
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	3.7%	3.6%	8.4	AA
LINDE PLC	4.1%	3.8%	6.7	A
NOVO NORDISK CLASS B	4.4%	3.8%	8.6	AAA
SCHNEIDER ELECTRIC	4.3%	4.1%	10	AAA
VISA INC CLASS A	4.2%	3.5%	7.1	A

Breach of UN Global Compact



Women on Board (%)



Source: @2024 MSCI ESG Research LLC – Reproduced by permission as of 31.03.2024. MSCI ESG data is calculated including subsidiary mapping. The Fund ESG Rating is derived from the Fund ESG Quality Score, assessed on a rating scale from 0 to 10, with 0 and 10 being the lowest and highest possible fund scores, respectively. The Fund ESG Quality Score and the Fund ESG Rating are derived from the asset weighted average of MSCI ESG Ratings of a fund's underlying holdings. Coverage data include cash positions.

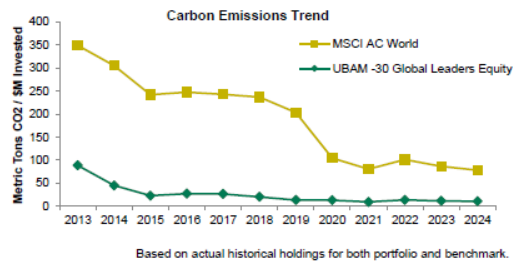
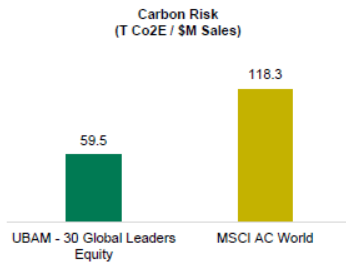


UBAM - 30 Global Leaders Equity

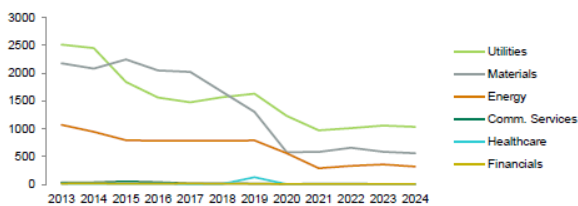
ESG Scores

UBAM - 30 Global Leaders Equity has at least 50% less carbon intensity risk than its benchmark (Emissions/Sales)

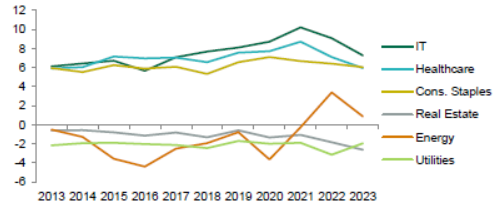
UBAM 30 Global Leaders Equity had historically around 90% lower carbon footprint than its benchmark (based on 1mn Investment)



Sectors with biggest and lowest Carbon Emissions historically (t CO2e / \$M Invested)



Sectors with biggest and lowest CFROI® Spread historically (% CFROI® level – Discount Rate)



Source: Credit Suisse HOLT. @2024 MSCI ESG Research LLC – Reproduced by permission as of 31.03.2024. MSCI ESG data is calculated including subsidiary mapping.

Indicateurs clés de performance (KPI) au niveau des entreprises – UBAM - 30 GLOBAL LEADERS EQUITY

	Croissance des employés sur 5 ans (%)	Pourcentage de femmes employées (%)*	Entreprises dont le conseil d'administration compte au moins 30% de femmes*	Entreprises dont la politique de signalement des manquements prévoit une protection des employés*	Entreprises disposant d'un comité RSE(CSR)/Développement durable	Score de formation et de développement professionnel (0-10)*
UBAM - 30 Global Leaders Equity	5,8	39,8%	86,7%	100,0%	100,0%	5,6
Couverture	100%	90%	100,0%	100,0%	100,0%	90,0%
MSCI AC World	5,6	35,5%	42,0%	83,1%	82,8%	4,5
Couverture	78,7%	70,6%	99,6%	97,4%	98,0%	64,9%

Source: Refinitiv - 31.03.2024

*Source: MSCI ESG Manager - 31.03.2024 - Female Directors extends to board of directors, supervisory and management boards.

@2024 MSCI/ESG Research LLC – Reproduit avec autorisation. Les données MSCI ESG sont calculées en incluant la cartographie des filiales.

Méthodologie de notation ESG de MSCI:

La méthodologie de notation ESG de MSCI repose sur les trois piliers clés de la durabilité des entreprises: l'environnement, le social et la gouvernance (ESG). Les piliers E, S ou G représentent 10 thèmes majeurs, qui sont associés à 35 questions clés. Seules les questions E et S jugées «significatives» pour un secteur donné sont prises en compte, tandis que les questions de gouvernance sont prises en compte pour toutes les entreprises.

Pour chaque émetteur, les questions clés identifiées sont pondérées en fonction de leur importance et agrégées en une note moyenne, comprise entre 0 et 10. Ces notes pondérées sont ensuite normalisées par secteur pour donner une note ajustée au secteur. Cela permet de classer les entreprises en fonction de leurs pratiques ESG au sein de chaque secteur, et ainsi de distinguer les entreprises ayant les meilleures ou les pires pratiques ESG parmi leurs pairs. Cette note ajustée au secteur se traduit par une échelle de notation ESG à 7 niveaux allant de AAA (note la plus élevée: de 8,571 à 10) à CCC (note la plus basse: de 0 à 1,429).

Exhibit 2 MSCI ESG Key Issue Hierarchy

3 Pillars	10 Themes	35 ESG Key Issues	
Environment	Climate Change	Carbon Emissions Product Carbon Footprint	Financing Environmental Impact Climate Change Vulnerability
	Natural Capital	Water Stress Biodiversity & Land Use	Raw Material Sourcing
	Pollution & Waste	Toxic Emissions & Waste Packaging Material & Waste	Electronic Waste
	Environmental Opportunities	Opportunities in Clean Tech Opportunities in Green Building	Opportunities in Renewable Energy
Social	Human Capital	Labor Management Health & Safety	Human Capital Development Supply Chain Labor Standards
	Product Liability	Product Safety & Quality Chemical Safety Consumer Financial Protection	Privacy & Data Security Responsible Investment Health & Demographic Risk
	Stakeholder Opposition	Controversial Sourcing Community Relations	
	Social Opportunities	Access to Communications Access to Finance	Access to Health Care Opportunities in Nutrition &

The Final Industry Adjusted Company Score is mapped to a Letter Rating as follows:

Letter Rating	Final Industry-Adjusted Company Score
AAA	8.571* - 10.0
AA	7.143 – 8.571
A	5.714 – 7.143
BBB	4.286 – 5.714
BB	2.857 – 4.286
B	1.429 – 2.857
CCC	0.0 – 1.429

*Appearance of overlap in the score ranges is due to rounding error. The 0 to 10 scale is divided into 7 equal parts, each corresponding to a letter rating.

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il doit être utilisé uniquement par ses destinataires. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable d'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels («professional clients») en Suisse ou de clients professionnels («professional clients»), ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «relevant persons»).

Le présent document s'adresse uniquement aux «relevant persons»; toute personne qui n'est pas une «relevant person» ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. Les données de performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des frais, des commissions, des frais imputés lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier la performance des investisseurs à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les déclarations de nature prospective ne garantissent pas les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont réputés ne pas suivre une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a comme objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires ('Investment Managers') peuvent prendre en compte certains risques de durabilité tels que présentés plus en détail dans le prospectus du fonds concerné. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont exposés à des risques en matière de durabilité au sens du SFDR. Les risques de durabilité et les 'principales incidences négatives' (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. En outre, et sauf indication contraire, tous les fonds concernés appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

L'UBP s'appuie sur des informations et des données recueillies auprès de fournisseurs de données ESG externes qui pourraient se révéler incorrectes ou incomplètes. Bien que l'UBP applique un processus rigoureux s'agissant de la sélection de ces fournisseurs externes, ses processus et sa méthodologie ESG propriétaire ne prennent pas nécessairement en considération de manière appropriée les risques ESG. Ainsi, à ce jour, les données relatives aux risques de durabilité ou aux PAI peuvent ne pas être disponibles, ou ne pas être encore systématiquement ou entièrement communiquées par les émetteurs; elles peuvent également être incomplètes et suivre différentes méthodologies. La plupart des informations sur les facteurs ESG sont basées sur des données historiques qui peuvent ne pas refléter les futur(e)s risques ou performances ESG en lien avec les investissements.

Fournisseurs d'informations ESG: Bien que les sociétés fournissant des informations ESG à l'Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après les «Parties ESG») obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toutes données fournies dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document, et elles ne sont pas responsables de toute erreur ou omission en lien avec les informations fournies dans le présent document. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, de caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.

Les souscriptions non fondées sur les derniers prospectus, FIB/KID ou DICI/KIID (le cas échéant), rapports annuels ou semestriels des fonds ou autres documents juridiques pertinents (les «Documents juridiques des fonds») ne sauraient être acceptées. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse (l'«UBP»), d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France.

La version anglaise du prospectus du fonds ainsi qu'une synthèse des droits de l'investisseur associés à un investissement dans le fonds sont disponibles sur www.ubp.com. **La société de gestion du fonds peut décider de mettre un terme, ou conduire à mettre un terme, aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif (OPC) conformément à l'article 93a de la Directive 2009/65/CE.**

Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP, comme indiqué plus haut.

Le présent document est disponible dans les pays suivants:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le représentant et agent payeur suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse.

ubp@ubp.com | www.ubp.com

Royaume-Uni: L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

France: La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées I 75008 Paris, France T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 www.ubpamfrance.com.

Luxembourg: L'UBP exerce ses activités au Luxembourg au travers d'UBP Asset Management (Europe) S.A., une société de gestion («Management Company») régie par le Chapitre 15 de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (la «Loi de 2010»). De plus, UBP Asset Management (Europe) S.A. agit en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatif («Alternative Investment Fund Manager», AIFM) agréé conformément à la Loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif (la «Loi AIFM»). A ce titre, UBP Asset Management (Europe) S.A. gère des organismes de placement collectif soumis à la Partie I de la Loi de 2010, ainsi que d'autres types de fonds considérés comme des fonds d'investissement alternatif. Son bureau est situé au 287-289, route d'Arlon CP 79 1150 Luxembourg T +352 228 007-1 Fax +352 228 007 221.

Hong Kong: UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement.

Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par **UBP AM Asia**, et **UBP AM Asia** n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Singapour: Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.